

REGAL Normandie

Réunion plénière du 29 novembre 2016 Actualités réglementaires

Caroline MARC / SECLAD



Crédit photo : Arnaud Bouissou/MEDDE



Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement

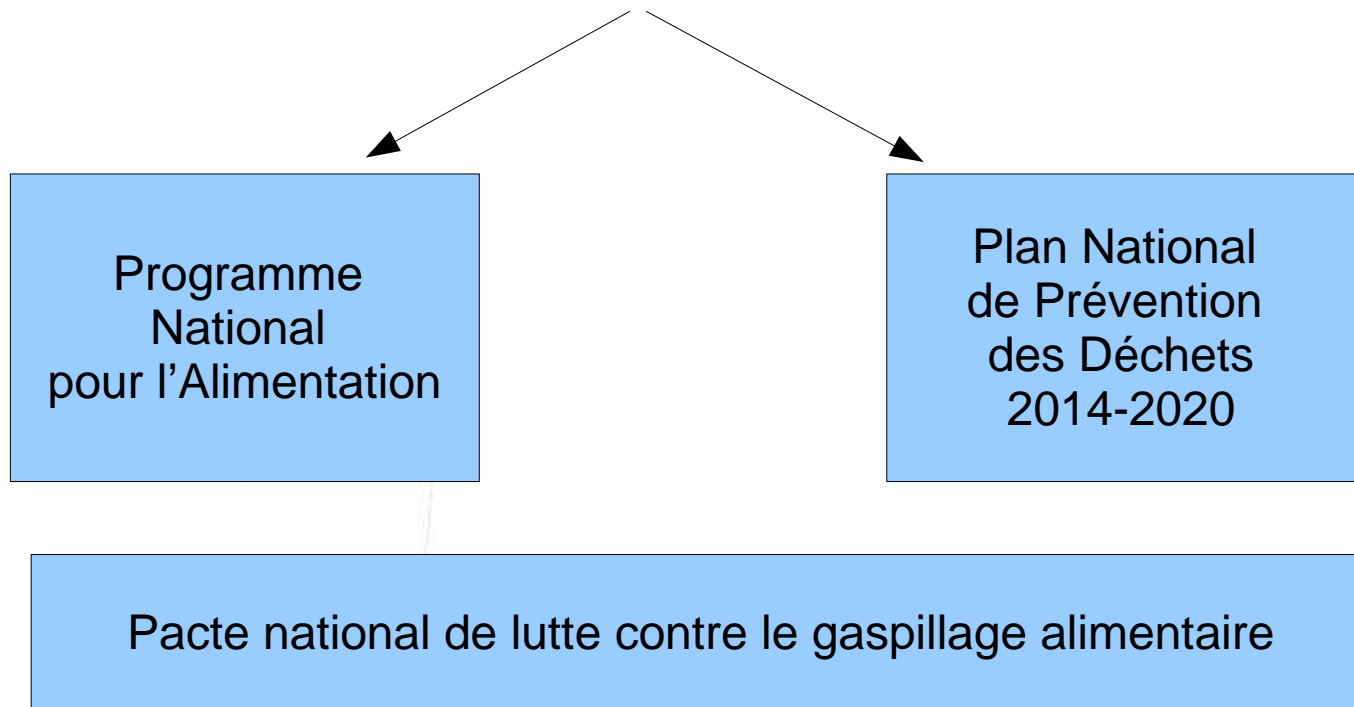
NORMANDIE

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
de Normandie

www.normandie.developpement-durable.gouv.fr

Cadre juridique national

- Lutte contre le gaspillage alimentaire = priorité nationale
- Inscrite dans plusieurs documents structurants de politique publique



Plan national de prévention des déchets 2014-2020

- Lutte contre le GA = un des 13 axes du plan national de prévention des déchets 2014-2020
- Objectif national de réduction de 50 % du gaspillage alimentaire à l'horizon 2025
- 6 mesures :
 - ✓ Renforcer la lutte contre le gaspillage dans la restauration collective
 - ✓ Étudier le lien entre le produit alimentaire et l'emballage
 - ✓ Développer l'usage du « sac à emporter » (ou Doggy bag)
 - ✓ Décliner l'action de lutte contre le gaspillage alimentaire sur les territoires
 - ✓ Suivre la réglementation sur les gros producteurs de biodéchets vis-à-vis de l'enjeu de gaspillage alimentaire
 - ✓ Mettre en place un « Club d'acteurs » sur le gaspillage alimentaire



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement

NORMANDIE

Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte

Promulguée le 18/08/2015

Titre IV : dédié à l'économie circulaire

Lutter contre les gaspillages et promouvoir l'économie circulaire : de la conception des produits à leur recyclage

2 enjeux

- Préservation des ressources
- Optimisation de la gestion des déchets

Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte

■ Des objectifs ambitieux :

- **Prévention et diminution de 10 % de déchets ménagers et assimilés produits d'ici 2020 (base 2010)**
- Lutte contre l'obsolescence programmée
- Développement du réemploi et de la préparation à la réutilisation.
- **Généralisation du tri à la source des biodéchets pour tous les producteurs d'ici 2025**
- Valorisation matière des déchets non dangereux, non inertes, à 55 % en 2020 et 65 % en 2025
- Extension progressive des consignes de tri à l'ensemble des emballages plastiques à l'horizon 2022
- Valorisation de 70 % des déchets du bâtiment et des travaux publics à l'horizon 2020
- Réduction de 50 % à l'horizon 2025 des quantités de déchets non dangereux, non inertes, mis en décharge par rapport à 2010
- Réduction de 50 % des produits manufacturés non recyclables mis sur le marché avant 2020



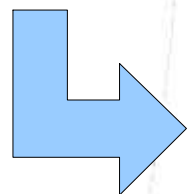
Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte

■ Mesures annoncées dans le titre IV

Article 102 : l'obligation pour l'État, ses établissements publics et les collectivités territoriales de mettre en place, avant le 1er septembre 2016, une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire dans les services de restauration collective qu'ils gèrent

Article 103 : interdiction d'apposer la date limite d'utilisation optimale (DLUO) sur certaines catégories de produits.

Autres dispositions de l'article 103 ayant été déclarées non conformes par le Conseil constitutionnel



Loi relative à la lutte
contre le gaspillage alimentaire



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

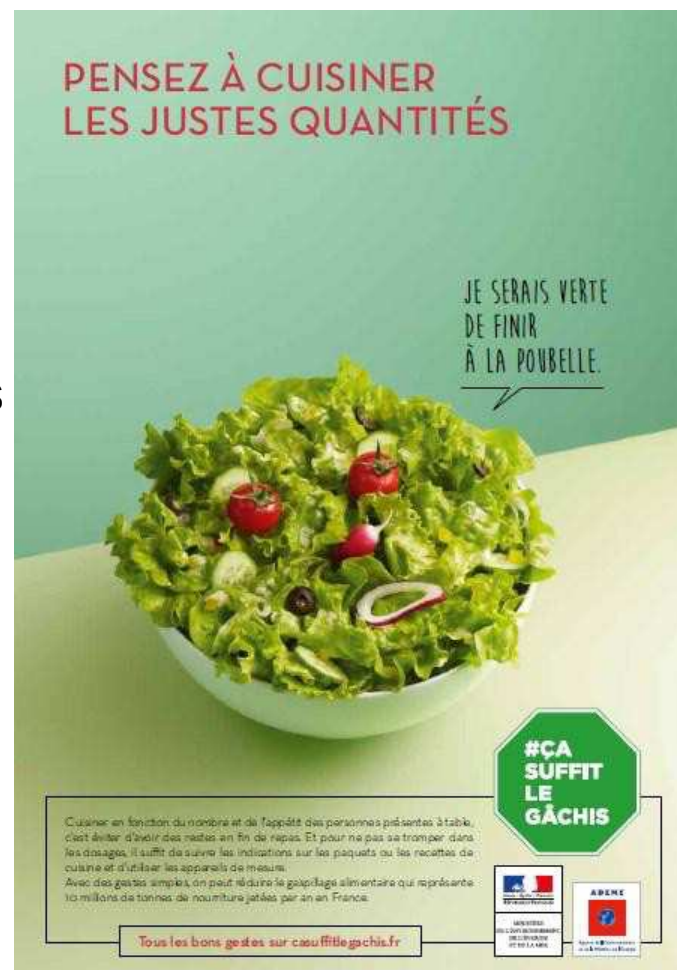
Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement

NORMANDIE

Campagne nationale de sensibilisation

- Lancement d'une campagne nationale de sensibilisation au gaspillage alimentaire en mai 2016, par le MEEM et l'ADEME.
- Mot d'ordre « ça suffit le gâchis ! »
- Objectif d'impliquer les consommateurs, les entreprises et les collectivités dans la lutte contre les pertes et gaspillages alimentaires.
- Nouveau site internet recensant les bons gestes à adopter et proposant des outils de communication adaptés :

www.casuffitlegachis.fr



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement

NORMANDIE

Merci



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement

NORMANDIE

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
de Normandie

www.normandie.developpement-durable.gouv.fr